

COMMUNE DE CHABANAIS

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 05 avril 2018

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès-verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour.

I. COMPTES ADMINISTRATIFS 2017- COMMUNE

En fonctionnement, les recettes se sont élevées à 1 858 207,49 € pour 1709475,96 € de dépenses soit un excédent de fonctionnement de 148 731,53 €.

En investissement, les recettes se sont élevées à 240 277,49 € pour 287 488,98 € en dépenses.

Après reprise des résultats (report 2016 de 230 423,66), l'excédent de fonctionnement sera affecté en fonctionnement pour 148 731,53 € et en investissement pour 169 761,83 €.

II. COMPTES ADMINISTRATIF 2017 - ASSAINISSEMENT

En section d'exploitation, les recettes représentent 101 994,75 € pour un montant de dépenses de 106 574,76 € soit un excédent de 19 351,44 € si l'on tient compte du report de 2016 (23 931,45 €).

En section d'investissement, les recettes représentent 76 312,17 € pour 51 665,25 €.

Le résultat de clôture de la section d'exploitation est de 19 351,44 € et celui de la section d'investissement s'élève à 102 485,44 €.

III. BUDGETS PREVISIONNELS COMMUNE & ASSAINISSEMENT 2018

Les principaux investissements pour 2018 sont :

- Extension de la Maison de la Petite Enfance : 170 000 € avec un financement de la CAF à hauteur de 80 %.
- Réhabilitation de la cantine scolaire 248 000 €, avec des subventions de l'Etat au titre de la DETR et du Conseil Départemental pour un montant total de 113 000 €.
- Réparation de la passerelle sur la Vienne : 28 200 € avec un montant de subventions qui s'élève à 21433 € (Communauté de Communes de Charente Limousine, région Nouvelle Aquitaine et Conseil Départemental).
- Acquisition de matériel informatique notamment pour le groupe scolaire.

Les différents budgets pour 2018 s'équilibrent ainsi :

- Commune : 2 004 017 € (fonctionnement)
896 555 € (investissement)
- Assainissement : 115 319 € (exploitation)
304 419 € (investissement)

IV. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Il est décidé de reconduire à l'identique les taux d'imposition, à savoir,

	Taux 2018
Taxe d'habitation	12,76
Taxe foncière bâti	18,09
Taxe foncière non bâti	59,51
CFE	19,35

V. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Il est décidé d'attribuer les subventions suivantes aux associations locales pour 2018 :

Subventions ordinaires

ASSOCIATIONS	2018
ACAI	650,00 €
AFMD	150,00 €
AMIS DE LA QUINTINIE	1500,00 €
ANACR	150,00 €
APEC PARENTS D'ELEVES	450,00 €
ARABESQUE	200,00 €
ASSOC. UNION ROUMAZIERES CHABANAIS RUGBY	1600,00 €
ASSOCIATION DE L'AGRICULTURE	150,00 €
ASSOCIATION des DONNEURS DE SANG	100,00 €
ASSOCIATION DES VISITEURS DE MALADES	100,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE COLLEGE	200,00 €
BADMINTON	200,00 €
BIKER'S NIGHT	150,00 €
CHABANAIS BOWLS CLUB	100,00 €
CLUB DES AINES	300,00 €
COMITE DE JUMELAGE - ALLEMAGNE	900,00 €
COMITE DE JUMELAGE - ECOSSE	800,00 €
COMITE DES FETES GRENORD	150,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	1500,00 €
CULTURE ET CONNAISSANCE	300,00 €
DYNAMICS GIRLS	150,00 €
EST CHARENTE ATHLETISME	400,00 €
FNACA	0,00 €
FNATH	100,00 €
FOYER SOCIO-EDUCATIF – C.E.S.	200,00 €
GARDON CHABANOIS	50,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	120,00 €
GYMNASTIQUE 4 SAISONS	120,00 €
HANDBALL	1300,00 €
LA LYRE	1330,00 €
LOS REJAUVITS	300,00 €
PREVENTION ROUTIERE CHARENTE	150,00 €
SOCIETE DE CHASSE	300,00 €
RASED	210,00 €
SOCIETE HIPPIQUE RURALE	200,00 €
SSFC – Section FOOTBALL	1600,00 €
SSTC – Section TENNIS DE TABLE	700,00 €
LE TAROT CHABANOIS	50,00 €
TENNIS CHARENTE LIMOUSINE	200,00 €
THEATRE CHABANOIS	100,00 €

Subventions exceptionnelles

ASSOCIATIONS	2018
<i>LA LYRE</i>	500,00 €
<i>CYCLO CLUB EXIDEUIL</i>	100,00 €
<i>UA LA ROCHEFOUCAULD CYCLISME</i>	100,00 €
<i>ASSOC. UNION ROUMAZIERES CHABANAIS RUGBY</i>	100,00 €